

MOTION POUR LE MAINTIEN DU SERVICE DE GENDARMERIE SUR LE SECTEUR DU PAYS D'HERICOURT

Les maires du Pays d'Héricourt ont découvert récemment la nouvelle organisation mise en œuvre pour le déploiement des services de gendarmerie sur le Pays d'Héricourt.

Ils dénoncent avec vigueur cette organisation préjudiciable à un service efficace de sécurité publique sur le territoire.

En effet, deux patrouilles de nuit limitées à six gendarmes sont censées couvrir une zone s'étendant de Vauvillers à Héricourt (1h-80km) et de Frahier à Citers (40mn-40km). La nouvelle patrouille de gestion des événements est constituée des militaires des 5 unités composant la compagnie de Lure comprenant les unités d'Héricourt-Villersexel, Champagny-Melisey, Luxeuil-Fougerolles, St-Loup-Vauvillers et Lure. Auparavant chacune de ces cinq brigades pouvait intervenir. Au delà de l'effectif limité, des délais d'intervention rallongés, c'est la connaissance fine du territoire et des habitants qui impacte l'efficacité des interventions.

Lors d'un accident récent au rond-point de Tavey-Héricourt, les personnes accidentées ont attendu plus de 40mn le personnel de gendarmerie en provenance de Saint-Loup alors que la gendarmerie d'Héricourt se trouve à 100 m du lieu de l'accident heureusement sans gravité...

Sur la commune de Courmont le maire a appelé la gendarmerie car des forestiers étaient en train de détruire une route des Valettes. La brigade s'est déplacée de Luxeuil mais une fois arrivée à Courmont, ils ont fait demi-tour car ils ne trouvaient pas le hameau. Sur ce secteur, un arbre était tombé sur la voiture d'une infirmière entre les Hautes Valette et la Verrière. Les secours ont été appelés. Les pompiers d'Héricourt sont intervenus rapidement. Les gendarmes venant de Saint loup sont arrivés alors que tout était réglé.

Cette surveillance de nuit réduite sera repérée comme une défaillance et nous craignons que, passée la période de confinement, cette organisation mise en œuvre de façon technocratique, précipitée et sans concertation avec les élus locaux ne permette pas de faire face aux multiples et diverses sollicitations des forces de l'ordre.

Les maires du Pays d'Héricourt ne peuvent se satisfaire de cette nouvelle organisation et demandent qu'elle soit redéfinie en concertation avec les représentants de l'Etat au plus près des territoires.